Communes mixtes de Plateau de Diesse et de Nods
Commune de La Neuveville

Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé

La Neuveville

Place du Marché 3 I 2520 La Neuveville
www.laneuveville.ch

EMPLOI - 1 OFFRE

Municipalité de La Neuveville

Emploi - Mise au concours

La Municipalité de La Neuveville recherche pour sa crèche municipale Bidibule un ou une:

ASSISTANT/E SOCIO-EDUCATIF-VE à 60 %

Type de contrat: Contrat à durée indéterminée

Entrée en fonction: 1er août 2026 ou à convenir

Votre mission:

- Vous serez amené/e à gérer de manière autonome la prise en charge d'un groupe d'enfants de 3 mois à 4 ans
- Vous assurerez un encadrement de qualité aux enfants accueillis en garantissant leur bien-être et leur sécurité
- Vous proposerez quotidiennement des activités diverses et variées correspondant au développement de chaque enfant
- Vous effectuerez un accompagnement à la parentalité en collaboration avec les familles en leur donnant des retours quotidiens
- Vous devrez travailler dans un esprit d'équipe et de coopération

Votre profil:

- CFC d'assistant/e socio-éducatif/ve ou titre jugé équivalent
- Expérience dans le domaine éducatif
- Compétences bilingues français-allemand fortement souhaitées
- Capacité à mettre en œuvre des démarches éducatives
- Aisance relationnelle avec les collègues et les parents
- Personne sociable, avec facilité de contact et qui aime travailler en équipe
- Personne créative, qui a le sens de l'organisation, sait faire preuve de patience et de tolérance

Nous offrons: Une activité intéressante et variée au sein d'une petite structure.

Traitement: Selon échelle des traitements du personnel communal.

Informations: Les renseignements concernant ce poste peuvent être obtenus auprès de Mme Anne-Sophie Shili, directrice de la crèche municipale Bidibule, par téléphone: 032/751.20.21 ou par courriel: creche@neuveville.ch.

Intéressé/e? N'hésitez pas à faire parvenir votre dossier complet accompagné de vos certificats et diplômes, avec la mention «ASE», au Conseil municipal, Ressources humaines, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville, **jusqu'au 27 janvier 2026,** qui le traitera en toute confidentialité. **Seules les candidatures correspondant aux critères requis seront traitées.**

Vous devez présenter des antécédents compatibles avec la mission qui vous est confiée. L'extrait standard et l'extrait spécial du casier judiciaire seront demandés lors de l'engagement.

La Neuveville, janvier 2026

Le Conseil municipal

Souper de Noël Différent du mercredi 24 décembre 2025

Quelle soirée magique! Toute l'équipe des bénévoles a su, une fois de plus, faire rayonner la soixantaine de convives qui ont apprécié ce moment de partage au centre des Épancheurs à La Neuveville.

La bonne humeur et la bonne ambiance étaient au rendez-vous.

Le Conseil municipal tient à remercier les commerçants suivants pour leur générosité

Boissons Girard, Le Landeron
Boucherie Junod, La Neuveville
Boulangerie Conrad, La Neuveville
Boulangerie des Pavés, La Neuveville
Coop
Lion's Club de l'entre deux lacs
Migros
Patrice Chocolat

Sans oublier la commission des loisirs et les très généreux donateurs pour leur importante contribution.

Un tout grand Merci aussi aux bénévoles Caroline, Damien, Jaimie Lee, Jean-Pierre, Marie Aline, Marine, Monique, Philippe, Piccolo, Simone et Thibault!

Rendez-vous le 24 décembre 2026 pour une nouvelle édition!

La Municipalité de La Neuveville

Municipalité de La Neuveville

Communications du 9 janvier 2026

Deuil de Crans-Montana

La nuit de la Saint-Sylvestre a été marquée par une tragédie sans précédent à Crans-Montana. Le Conseil municipal adresse ses plus sincères condoléances aux jeunes victimes, ainsi qu'à leurs proches, familles, amis et collègues qui doivent continuer à avancer malgré l'absence d'un être cher. Nous avons également une pensée émue pour les équipes de secours et pour toutes celles et ceux qui, sur place, ont fait face à l'épreuve avec courage. Enfin, nous pensons aux Neuvevilloises et aux Neuvevillois présents à Crans-Montana, qui ont vécu de près le deuil d'une communauté profondément marquée par ce drame du Nouvel An. Les drapeaux de La Neuveville ont été mis en berne durant le deuil confédéral. Ce geste, certes symbolique, se veut le témoin de notre solidarité envers la population de Crans-Montana et les personnes touchées, aujourd'hui confrontées à une douleur immense. Comme le demande la Confédération, ce vendredi 9 janvier, à 14h00, les cloches de notre cité résonneront en signe de soutien et de compassion pour toutes les personnes touchées, de près ou de loin, par cette nuit de la Saint-Sylvestre. Le Conseil municipal invite la population à observer une minute de silence en mémoire des victimes. Puissent ces marques de respect apporter, modestement, un peu de réconfort à celles et ceux qui traversent le deuil en Suisse et dans les autres pays.

Le Conseil Municipal

Nous nous engageons pour des montagnes bien vivantes.

aidemontagne.ch

Aide suisse à la montagne

Plateau de Diesse

La Chaîne 2 I 2515 Prêles
www.leplateaudediesse.ch

Horaires 2025 - Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du:
LUNDI AU JEUDI DE **8 H** À **11 H 30** ET DE **13 H 30** À **16 H**
VENDREDI DE **8 H** À **11 H 30**

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant:

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	8 h - 12 h	14 h - 18 h
Mardi	10 h - 11 h 30	Fermé
Mercredi	10 h - 11 h 30	Fermé
Jeudi	8 h - 11 h 30	14 h - 16 h
Vendredi	10 h - 11 h 30	Fermé

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes:
Adresse postale: Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles
Adresse e-mail: info@leplateaudediesse.ch
Téléphone: 032 315 70 70
Site internet: www.leplateaudediesse.ch

En 2026, l'administration sera **fermée** aux dates suivantes:

Jours	Du	Au	Raison
VE	03.04.26		Vendredi Saint
LU	06.04.26		Pâques
JE-VE	14.05.26	15.05.26	Ascension
Lundi	25.05.26		Lundi de Pentecôte
	20.07.26	31.07.26	Fermeture estivale
	21.12.26	01.01.27	Fermeture fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10 h 30 – 11 h 30	16 h 30 - 18 h 30	9 h - 11 h 30

Points de collecte des déchets verts
Lamboing / Prêles
Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

Lors d'un dépôt payant, il est possible d'effectuer le paiement par Twint ou cash.

PASSAGE DU BIBLIOBUS
À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 1er trimestre 2026

Stationnements

Diesse: Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11 h et 12 h

Prêles: A l'Est du bâtiment administratif, entre 13 h 30 et 14 h 30

Lamboing: A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14 h 45 et 15 h 45

17 janvier, 31 janvier, 14 février, 28 février, 14 mars, 28 mars

L'administration communale

Avis de construction

Requérants: Mme et M. Bénédicte et Marc Waltisperger, Le Rafour 6, 2515 Prêles

Auteur du projet: PV-Invest Concept, Route de Bois de Bay 105, 1242 Satigny

Propriétaires fonciers: Mme et M. Bénédicte et Marc Waltisperger, Prêles

Projet : Remplacement d'un chauffage électrique par une pompe à chaleur extérieure, parcelle N° 2659, Le Rafour 6, village de Prêles

Zone : H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau https://www.be.ch/ebau

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, **soit du 9 janvier au 8 février 2026.** Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 9 janvier 2026

Secrétariat communal

Taxe de séjour

Selon notre règlement concernant la **taxe de séjour,** celle-ci est perçue pour chaque nuitée auprès des personnes qui n'ont pas leur domicile fiscal dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

Nous prions à chaque exploitant d'annoncer les nuitées réalisées au sein de votre hébergement du **1er janvier au 31 décembre 2025** par le biais du formulaire ou de prendre contact avec l'administration.

https://www.leplateaudediesse.ch/sorties-visites/taxe-de-sejour

L'Administration communale

Dates 2026

Rencontre des aînés de la Commune mixte de Plateau de Diesse

04.02.2026, Diesse Battoir
Rencontre intergénérationnelle

18.03.2026, Diesse Battoir
Rencontre – animation

06.05.2026, Diesse Battoir
Jubilaire

17.06.2026, A définir
Pique – Nique

16.09.2026, A définir
Sortie

21.10.2026, Diesse Battoir
Rencontre

18.11.2026, Diesse Battoir
Rencontre

09.12.2026, Diesse Battoir
Noël

Le détail de toutes ces rencontres sera publié dans la Feuille Officielle « Le Courrier » en temps voulu. D'avance nous nous réjouissons de vous accueillir.

Rencontre des aînés de la Commune mixte de Plateau de Diesse

Pour ce mois de février, une rencontre intergénérationnelle avec les enfants de la paroisse, est prévue. Elle sera suivie d'un repas. Celle-ci aura lieu le :

Mercredi 4 février 2026 à 15 h
Au battoir de Diesse

Afin de pouvoir organiser cette animation au mieux, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire à l'aide du talon d'inscription ci-dessous **jusqu'au vendredi 30 janvier 2026 au plus tard.**

Les personnes du Plateau de Diesse qui auraient besoin d'un transport peuvent **l'inscrire sur le bulletin d'inscription.**

Vous pouvez vous inscrire :

- Par téléphone : 032/ 315 70 70
- Par email : info@leplateaudediesse.ch
- Au guichet de la commune
- Par courrier : La Chaîne 2, 2515 Prêles

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel **au service de transport de la Croix-Rouge** (réservation du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 au N° **032 489 10 03**).

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant des mois de décembre et janvier.

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Passeport biométrique – carte d'identité

Vous êtes domicilié(e) dans le canton de Berne et vous souhaitez obtenir un passeport biométrique ou une carte d'identité, voici la marche à suivre :

Toute personne désirant déposer une demande doit se présenter en personne dans l'un des sept centres de documents d'identité du canton de Berne et

uniquement après avoir pris rendez-vous

au N° de tél. 031 635 40 00

du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h à 16h.

ou par internet sous **www.passeportsuisse.ch**

Pour notre région, vous pourrez vous rendre aux centres de Bienne, à la rue du Contrôle 20, ou de Courtelary, à la rue de la Préfecture 2c.

Par ailleurs d'autres renseignements peuvent être obtenus sur le site du canton de Berne, notamment une brochure contenant toutes informations utiles, sous **www.be.ch/passeport.**

Congélateur public à Diesse

Sont à votre disposition des casiers de :

- 100 litres à CHF 60.00 par année
- 150 litres à CHF 90.00 par année
- 200 litres à CHF 120.00 par année

En cas d'intérêt ou si vous souhaitiez des renseignements complémentaires, il vous suffit de nous appeler au **032 315 70 70** ou de nous adresser un courriel à **info@leplateaudediesse.ch.**

L'administration communale

Rappel important aux habitants - petites bouteilles de gaz dans les déchets

Nous souhaitons attirer votre attention sur une problématique croissante que rencontre actuellement les centres de tri, dans le traitement des déchets ménagers : l'augmentation significative de petites bouteilles de gaz jetées avec les déchets résiduels, les encombrants ou les recyclables.

Ces bouteilles, vraisemblablement issues d'activités de camping ou de grillades, ne sont généralement jamais totalement vides.

Lorsqu'elles se retrouvent dans nos fours, elles explosent et peuvent donc endommager gravement les installations, provoquer des arrêts de production et, surtout, mettre en danger les collaborateurs.

Ces incidents ont des répercussions directes, tant en termes de sécurité que de coûts de maintenance, avec à terme un impact financier inévitable pour les communes et leurs habitants.

Les petites bouteilles de gaz – même vides – sont considérées comme des déchets spéciaux et doivent impérativement être rapportées chez leur fournisseur ou dans des points de collecte spécifiques.

Ces bouteilles ne doivent JAMAIS être jetées :

- dans les Moloks,
- avec les encombrants,
- ni avec les déchets recyclables.

Nous vous remercions par avance pour votre coopération dans la sensibilisation des usagers à cette problématique, essentielle pour garantir la sécurité de tous et la pérennité des installations.

Le Sagex peut être déposé à la déchetterie

Le Conseil communal rappelle aux usagers que le Sagex (polystyrène expansé (PSE) peut être déposé **gratuitement** à la déchetterie de Diesse. Cette démarche est utile pour éviter que ce déchet volumineux n'encombre vos poubelles et puisse à l'occasion créer des dysfonctionnements dans l'utilisation des conteneurs semi-enterrés.

L'administration communale

Nods

Place du Village 5 I 2518 Nods
www.nods.ch

Horaire de la déchetterie

Vous pouvez consulter l'horaire de la déchetterie sur le calendrier que chaque ménage a reçu ou par le biais du site internet (Officiel-Déchetterie-Memodéchets-Nods) ou encore au moyen de l'application « MEMODéchets » téléchargeable dans l'App Store ou sur Google Play

Avis de construction

Requérant : Riedo Clima SA, Passage de la Cité-Suchard 2, 2000 Neuchâtel

Auteur du projet : Riedo Clima SA, Passage de la Cité-Suchard 2, 2000 Neuchâtel

Propriétaires fonciers: David Amos et Noelie Séverine Amos, Impasse des Lutins 14, 2518 Nods

Projet : Installation d'une pompe à chaleur à l'extérieur en façade Est

Zone : H1

Dérogations : Art. 441 al. 2 RCC, unité PàC à l'extérieur

Art. 151 al 8.2 RCC, distance limite (minimum 4m pour une PàC)

Dimensions : suivant plans

Protection des eaux : S3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plateforme eBau du canton (www.be.ch/ebau).

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 09.01.2026

Administration communale

Indications spécifiques concernant la pose de panneaux photovoltaïques

Obligation d'annoncer les installations solaires (art. 7a DPC)

1. Les maîtres d'ouvrage annoncent la construction d'installations solaires non soumises au régime du permis de construire à l'autorité de police des constructions au plus tard sept jours ouvrés avant le début des travaux par l'intermédiaire du système de transmission cantonal.

2. Ils communiquent les informations suivantes:
   a) l'emplacement de l'installation,
   b) le type de l'installation,
   c) la taille de l'installation.
3. Un plan indiquant l'échelle et la direction du nord doit être joint.

Tant lors d'installations solaires soumises ou non soumises au régime du permis de construire, le maître d'ouvrage doit **annoncer la date de mise en service de son installation à la commune.** Un électricien mandaté par la commune doit pouvoir venir vérifier l'état des compteurs avant la mise en service. Le propriétaire est rendu attentif à vérifier que l'annonce se fasse correctement avec son entrepreneur.

DIVERS

Région, associations, paroisses, autre.

Inscription à l'école – Rentrée du 17 août 2026

Les enfants nés entre le 1er août 2021 et le 31 juillet 2022 commenceront leur première année d'école en août 2026.

Les parents concernés ont reçu un formulaire d'inscription par courrier.

Si vous n'avez pas reçu ce formulaire, nous vous invitons à contacter la direction d'école d'ici au 16 janvier 2026 au 032 315 18 27 ou par e-mail à direction@ecoleplateau.ch.

Nous vous remercions de votre collaboration et nous réjouissons d'accueillir vos enfants.

Laura Propizio, directrice

Paroisse réformée de La Neuveville

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée de paroisse

Le Conseil de la paroisse réformée de La Neuveville informe que, selon son règlement, le procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 1er décembre 2025 peut être consulté depuis le 7 décembre 2025 jusqu'au 9 février 2026 au secrétariat de la paroisse, situé à la Grand-Rue 13, et ceci durant les heures d'ouverture soit les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30. Durant les 30 prochains jours une éventuelle opposition peut être formée par écrit devant le Conseil de paroisse.

Adresses utiles et agenda en page 9

PAROISSES

PAROISSE RÉFORMÉE DE LA NEUVEVILLE

Dimanche 11 janvier
10h, Blanche-Eglise, culte «Au-delà de l'échec, l'accomplissement» célébré par la pasteure Marianne Chappuis.

Textes bibliques: Esaïe 61, 1 à 4 et Luc 4, 14 à 30
Chants de l'assemblée: 41/01, 21/16, 47/12, 62/71.
Organiste: Sara Gerber

Dimanche 18 janvier
10h, culte régional à Nods

Reprise des groupes de prières et de chant le 21 janvier 2026.

A votre service
Marianne Chappuis, pasteure, 078 768 01 66
Marie-Laure Krafft Golay, pasteure, 032 315 11 53
Christian Borle, animateur de paroisse,078 739 58 28
Sarah Holzmann, catéchète, 079 654 63 58
Julien Neukomm, 078 632 92 49
Secrétariat: Sylvie Augier Rossé: 032 751 10 35
info@paref2520.ch

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet:

www.paref2520.ch

KIRCHGEMEINDE PILGERWEG BIELERSEE

Sonntag, 11. Januar
10.15 Uhr, Kirche Twann: Ökumenischer Regio-Gottesdienst. Mit Pfarrpersonen der Region Seeland West sowie Szu-Yu Chen (Flöte) und Karin Schneider (Orgel und Klavier). Anschliessend Apéro.

Pikettdienst
9. bis 31. Januar: Pfr. Peter von Salis (078 741 37 64)

www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch

PAROISSE CATHOLIQUE DE LA NEUVEVILLE

Messes dominicales
Dimanche 11 janvier 2026, 10.00, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville

Dimanche 18 janvier 2026, 10.00, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville

Dimanche 25 janvier 2026, 10.00, **célébration œcuménique,** Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville

Dimanche 1er février 2026, 10.00, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville

Dimanche 1er février 2026, 17.00, Action de grâce avec les bénévoles. Chapelle, Christ-Roi, Bienne

Semaine de l'Unité, du 18 au 25 janvier 2026

Une fois par année au moins, les chrétiennes et les chrétiens du monde entier se remémorent la prière de Jésus à ses disciples:

«Que tous soient un […] afin que le monde croie» (Jean 17,21).

2026 | Un seul corps, un seul Esprit

«Il y a un seul corps et un seul Esprit, de même que votre vocation vous a appelés à une seule espérance» (Éphésiens 4,4)

Cette année, les prières et réflexions pour la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens ont été préparées par les fidèles de l'Église apostolique arménienne, avec leurs frères et sœurs de l'Église catholique et des Églises évangéliques arméniennes. L'unité est une mission divine qui, plus qu'un simple idéal, est au cœur de notre identité chrétienne. Elle représente l'essence de la vocation de l'Église, un appel à refléter l'unité harmonieuse de notre vie en Christ au milieu de notre diversité. Cette unité en Dieu est centrale dans notre mission et est nourrie par l'amour profond de Jésus Christ, qui nous met face à un objectif unique. Comme l'affirme l'apôtre Paul dans sa lettre aux Éphésiens, «il y a un seul corps et un seul Esprit, de même que votre vocation vous a appelés à une seule espérance» (4,4). Ce verset biblique, résume la profondeur théologique de l'unité chrétienne.

Programme pour Bienne

– lundi 19 janvier 2026, 19.00, prière œcuménique, crypte de Ste-Marie, Bienne

– mercredi 21 janvier 2026, 19.30, cure Ste-Marie, Bienne: Conférence de Yannick Salomon sur le «Loué sois-tu / Laudato Si». À travers l'encyclique du pape François, cette rencontre fera résonner l'appel à une écologie intégrale qui relie soin de la création et soin de nos liens. Une soirée pour approfondir le thème 2026 de notre Unité pastorale – la fraternité – et redécouvrir comment elle peut transformer notre manière d'habiter la Terre et de nous accueillir les uns les autres.

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE RÉFORMÉE DIESSE, LAMBOING, PRÊLES

Journée de deuil national
Vendredi 9 janvier, 14h, sonnerie des cloches et invitation à penser et à prier pour les familles des victimes du drame de Crans-Montana

Dimanche 11 janvier
Culte à La Blanche Eglise de La Neuveville, 10h

Groupe de recueillemen
Jeudi 15 janvier, 13h30, église de Diesse

Repas choucroute
Vendredi 16 janvier, 12h, 23.- dessert et boissons compris, inscriptions jusqu'au 10 janvier auprès de Katia, 079.347.57.88

Dimanche 18 janvier
Culte à Diesse, 10h, service de voiture, voir ci-dessous

Service de voiture
Passage à 9h35 à l'école de Prêles / 9h40 à la Poste de Lamboing et 9h45 au centre du village de Diesse

Contacts
Présidente: Nicole Lecomte, lecomteny@bluewin.ch, 079 287 49 86
Pasteur: Stéphane Rouèche, Route de Prêles 11, 2517 Diesse, 079 429 02 80

PAROISSE DE NODS

Semaine du 29 décembre au 4 janvier
Culte: le dimanche 4 janvier à 10h à la Neuveville, Cène

Semaine du 5 au 11 janvier
Culte: le dimanche 11 janvier à 10h, culte régional à la Neuveville

Semaine du 12 au 18 janvier
Reprise du groupe de lecture et prière: mardi 13 janvier à 9h, maison de Paroisse de Nods

Culte: le dimanche 18 janvier à 10h au Temple de Nods, Cène

Contacts
Marianne Chappuis, Pasteure 078 768 01 66
marianne.chappuis@paref2520.ch

Catéchète professionnelle
Mme Sarah Holzmann 079 654 63 58

Conseil de paroisse
Mme Liliane Darioly, Présidente, 079 408 77 29, lilianedarioly@gmail.com

www.parefnods.ch

EGLISE EVANGÉLIQUE DE L'ABRI, LA NEUVEVILLE

Vous trouverez sur le site de l'Abri le programme des cultes et des autres activités.

www.labri.ch

Pasteurs
Didier Suter, Antony Geiser, Laurent Cuendet (032/751 36 65) ou pasteur@labri.ch